

Questions de patrimoine

Une publication de la Fiducie du patrimoine ontarien Volume 7 Numéro 2 Mai/Juin 2009



Le patrimoine
dans la nouvelle
économie :
L'importance de
la viabilité

Dans ce numéro –
Subventionner la démolition
Conservation dans un rayon de 100 milles
Rejeter le passé

STRACHAN

**General Contractors
Construction Managers**

Specializing in the Restoration of:

**Woodwork and Trim
Windows
Heavy Timber
Masonry and Stone
Decorative Plaster**

James D. Strachan BTEch

5-2220 King Road
King City, Ontario
L7B 1L3
Tel: 905-833-0681
Fax: 905-833-1902
www.jdstrachan.com

Millwork For Old Homes
Built-in Cabinets - Kitchens - Baths

Skilled - Experienced - Dependable
Contact us for a free consultation.

HOWLEY DESIGN

NKBA SABA

www.howleydesign.com
519.273.5273

Archival
CARR McLEAN
Preservation and Conservation Supplies

- Photo Storage & Presentation
- Book & Paper Maintenance
- Display & Exhibit
- Tools & Supplies

NEW! 2009

Call: 1-800-268-2123
Fax: 1-800-871-2397
Online! www.carrmclean.ca

Robert J. Burns, Ph.D.
Heritage Resources Consultant

- Historical Research and Analysis
- Home and Property History
- Corporate and Advertising History
- Heritage Product Marketing Research

"Delivering the Past"

"The Baptist Parsonage" (est.1855)
46249 Sparta Line, P.O. Box 84
Sparta, ON N0L 2H0
Tel./Fax.: (519) 775-2613

rjburns@travel-net.com
www.travel-net.com/~rjburns

Edifice Old Home Magazine Presents

NATIONAL OLD HOME Expo 2009 OAKVILLE, ONTARIO MAY 23-24

Restoration Seminar • Old House Products • Restoration Professionals • Traditional Products
Reproduction Furniture • Antiques • Hardware • Old House Swap Meet • Tools
Architectural Salvage • Green Products For Your Old House

Location: SVCC Hall 1280 Dundas Street West, Oakville, Ontario

Read All About It! www.oldhome.ca

Faites de Questions de
patrimoine votre affaire.
Appelez 416 325-5015

Message de l'honorable Lincoln M. Alexander, président

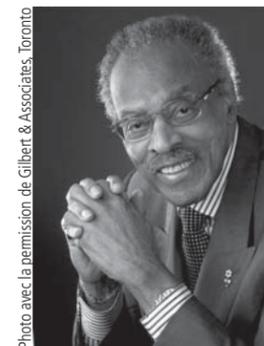


Photo avec la permission de Gilbert & Associates, Toronto

L'Ontario a compte plusieurs bâtiments patrimoniaux remarquables. Visitez l'un de ceux qui participent à Portes ouvertes Ontario, par exemple, et admirez le patrimoine paré de ses plus beaux atours. Des bénévoles communautaires dévoués vous feront faire des visites guidées et vous montreront leurs bâtiments avec une grande fierté manifeste.

Cependant, imaginez un paysage dénué de toute caractéristique patrimoniale, une promenade dans une petite ville de l'Ontario sans ses demeures victorienne ou édouardiennes, une randonnée sans forêts et marécages vierges. Lorsque nous démolissons nos bâtiments patrimoniaux et déverserons les débris dans des décharges, nous privons nos paysages de leurs trésors patrimoniaux précieux et nous appauvrissons ce qui nous définit en tant que peuple.

Année après année, il devient de plus en plus important de trouver des moyens d'assurer la pérennité de notre patrimoine. Le fait de garder notre patrimoine vivant a des répercussions nombreuses sur l'économie. Le fait de ne pas déverser les débris dans des décharges, d'utiliser une main-d'œuvre et des matériaux locaux pour les projets de restauration, et d'adapter et de réutiliser des sites patrimoniaux pour de nouvelles initiatives fascinantes, voilà quelques bonnes habitudes en ces temps économiques difficiles, mais aussi pour assurer la viabilité de la planète.

Lorsque vous lirez ces articles, songez aux édifices que vous avez perdus dans vos collectivités et imaginez à quoi elles ressembleraient si ces bâtiments avaient été restaurés avec soin et amour et non pas démolis rapidement et avec insouciance. La prochaine fois que vous entendrez le chant d'un oiseau le long d'un sentier, imaginez comment ce chant pourrait disparaître si ce site du patrimoine naturel disparaissait sous les matériaux de construction qui y seraient déversés.

L'attention que nous portons au recyclage de nos déchets ménagers est louable. Ne serait-il pas tout aussi approprié de traiter notre patrimoine avec le même respect?

TABLE DES MATIÈRES

NOUVELLES DE LA FIDUCIE

Conservation du patrimoine : les collectivités qui montrent la voie _____ 2

Se mobiliser en faveur du changement _____ 3

RÉCIT DES HISTOIRES ONTARIENNES

Préserver le patrimoine pour assurer l'avenir _____ 4

FÉLICITATIONS

Patrimoine et harmonie : l'intégration des paysages naturels et culturels _____ 5

REPORTAGE

Subventionner la démolition _____ 7

ADAPTATION/RÉUTILISATION

La renaissance de Wychwood Barns _____ 11

CHRONIQUE

Rejeter le passé _____ 12

TRÉSORS

Conservation dans un rayon de 100 milles _____ 14

À L'AFFICHE

... sur les étagères _____ 16

DANS LES MOIS À VENIR _____ 17

Couverture : La rue couverte de Wychwood Barns est un marché de fermiers populaire tous les samedis à Toronto. Photo, avec la permission d' Ayako Kitta, du Toit Architects Limited.

Reportage

Subventionner la démolition, Page 7



Questions de patrimoine

Questions de patrimoine est publié en français et en anglais et son tirage combiné est de 11 500 exemplaires. Des copies numériques sont disponibles sur notre site Web à www.heritagetrust.on.ca.

Tarifs publicitaires :

Noir et blanc
Carte d'affaires – 125 \$
1/4 page – 250 \$

Encarts – Appelez pour connaître nos tarifs exceptionnels.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est, Bureau 302
Toronto (Ontario) M5C 1J3
Téléphone : 416 325-5015
Télécopie : 416 314-0744
Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca
Site Web : www.heritagetrust.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009
© Fiducie du patrimoine ontarien, 2009
Photos © Fiducie du patrimoine ontarien, 2009, sauf indication contraire.

Édité par la Fiducie du patrimoine ontarien
(un organisme relevant du ministère de la Culture de l'Ontario).

Rédacteur : Gordon Pim
Concepteur : Manuel Oliveira

Cette publication est imprimée sur du papier recyclé avec des encres à base d'huile végétale. Aidez-nous à protéger l'environnement en partageant ou en recyclant cette publication une fois que vous l'aurez lue.

Also available in English.

Toute annonce ou tout encart dans la présente publication ne signifie pas automatiquement que la province de l'Ontario appuie les sociétés, les produits ou les services en question. La Fiducie du patrimoine ontarien n'est pas responsable des erreurs, omissions ou représentations fallacieuses figurant dans toute annonce ou tout encart.

SEO ISSN 1201-0766 (Imprimé)
ISSN 1911-4478 (PDF/En ligne)

05/09



Conservation du patrimoine : les collectivités qui montrent la voie

Par Catrina Colme

L'année dernière, la Fiducie du patrimoine ontarien et l'honorable David C. Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, ont créé le Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien. Cette récompense honore quatre collectivités pour leur leadership exemplaire en matière de préservation et de promotion du patrimoine.

En février 2009, le lieutenant-gouverneur a pour la première fois décerné ces prix à Queen's Park, lors d'une cérémonie organisée sous les auspices de la Semaine du patrimoine. Les quatre récipiendaires – un par catégorie démographique – sont les municipalités suivantes :

La ville de Markham a réussi à préserver la majeure partie de son patrimoine culturel et naturel en dépit des pressions exercées par les politiques d'aménagement du territoire. Depuis la création de son comité municipal du patrimoine, Markham a désigné plus de 250 biens immobiliers aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* ainsi que trois districts de conservation du patrimoine. La ville a su protéger et restaurer les propriétés municipales, et elle offre toute une série de mesures incitatives aux propriétaires de biens immobiliers désignés.



La ville de Perth a adopté des normes d'excellence en matière de conservation du patrimoine. Son comité municipal du patrimoine a fait désigner 37 biens immobiliers aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*; de plus, les propriétaires de biens patrimoniaux sont admissibles à un programme de subventions pour la restauration. La ville a également procédé à la restauration de plusieurs biens désignés appartenant à la municipalité. En outre, le plan officiel de Perth prévoit des mécanismes de conservation du patrimoine, ainsi que de nombreuses initiatives écologiques visant à protéger les richesses naturelles de la ville.



La municipalité de Port Hope reconnaît depuis longtemps le rôle important que le patrimoine joue au plan du développement social et économique. Depuis l'instauration de son comité municipal du patrimoine, plus de 176 propriétés ont été désignées aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, de même que deux districts de conservation du patrimoine. Port Hope propose aux propriétaires de biens commerciaux désignés des programmes de report de l'impôt foncier et de subventions. La municipalité met également en œuvre des politiques pour la protection des biens patrimoniaux, des paysages naturels et des sites archéologiques.



La ville de Kingston protège depuis longtemps ses ressources patrimoniales par le biais de politiques de préservation proactives. La ville a participé à l'élaboration de la loi intitulée Kingston Act (1970), précurseur de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, dont l'objectif était d'assurer la sauvegarde des propriétés patrimoniales. Son comité municipal du patrimoine est l'un des tout premiers établis en Ontario. Kingston compte plus de 625 propriétés désignées aux termes de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* et plus de 90 sites archéologiques identifiés.



Outre les récipiendaires du Prix pour les réalisations communautaires, quatre collectivités ont été distinguées par des mentions honorables : il s'agit du village de Manotick, de la ville de Thorold, de la ville d'Aurora et de la ville de Hamilton.

Catrina Colme est coordonnatrice du marketing et des communications à la Fiducie du patrimoine ontarien.



De gauche à droite : Harvey Rosen, maire de Kingston; Karen O'Hara, conseillère municipale de Port Hope; l'honorable Lincoln M. Alexander, président de la Fiducie du patrimoine ontarien; l'honorable David C. Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario; John Fenik, maire de Perth; Frank Scarpitti, maire de Markham.

Les Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien reconnaissent les réalisations au plan de la conservation, dans trois catégories : le Prix pour les réalisations des jeunes, le Prix pour les réalisations communautaires et le Prix pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien communautaire. Ces prix sont décernés par le biais de trois programmes annuels de la Fiducie du patrimoine ontarien :

- Le programme Jeune leaders du patrimoine récompense à travers les écoles et les collectivités les jeunes ayant contribué de façon remarquable à la préservation du patrimoine local.
- Le Programme de reconnaissance des activités patrimoniales communautaires rend hommage aux particuliers et aux groupes de bénévoles ayant contribué de façon notable aux activités de préservation du patrimoine ontarien.
- Le programme de reconnaissance des réalisations communautaires honore les collectivités ayant accompli, preuve à l'appui, des réalisations exemplaires en termes de promotion et de conservation du patrimoine.

Cette année, la date limite de mise en candidature pour ces programmes est fixée au 17 juillet 2009. Les lignes directrices de chaque programme sont disponibles sur le site www.heritagetrust.on.ca.

Se mobiliser en faveur du changement

Par Meagan McKeen



Meagan (à gauche) évoque la politique du Canada en matière de changement climatique avec le député Jim Prentice (troisième à droite) et les négociateurs canadiens, à l'occasion de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de décembre 2008.

Ces dernières années, la protection de l'environnement et du patrimoine naturel est devenue une partie essentielle de ma vie. Au cours de ma 12e année à l'établissement Abbey Park High School d'Oakville, je me suis engagée activement dans le domaine de la protection environnementale, à l'échelle internationale et nationale, ainsi qu'au sein de ma propre communauté.

J'ai pris part à un programme international baptisé International Climate Champions (ICC, ou Champions internationaux du climat) pour lequel je me suis rendue au Royaume-Uni, à Londres, afin de rencontrer et de collaborer avec 36 autres étudiants originaires des pays du G8+5. À cette occasion, nous avons rédigé une déclaration se faisant l'écho des préoccupations de la jeunesse internationale au sujet du réchauffement climatique, une lettre ouverte exhortant les dirigeants des plus grands pays du monde à adopter des mesures ambitieuses pour réduire les émissions de CO₂. En mai, nous avons présenté cette déclaration aux ministres réunis au sommet du G8 Environnement de Kobe, au Japon.

Cette année, mes activités internationales se sont étendues à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en Pologne. Lors de cette conférence, mes jeunes compatriotes se sont entretenus avec notre ministre de l'Environnement, Jim Prentice, pour le convaincre de fixer des objectifs plus acceptables du point de vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À l'issue de mes déplacements à Londres et à Kobe, j'ai participé au lancement d'une initiative canadienne nommée ICCCommit, qui a réuni plus de 15 000 étudiants venus des quatre coins du Canada afin de s'engager à titre personnel dans le domaine de la protection environnementale.

Après m'être impliquée à plusieurs niveaux, je me suis rendue compte que mes contributions les plus significatives se font au sein de ma propre communauté. Par l'intermédiaire de l'association Oakville Green, j'encadre les groupes d'élèves qui procèdent chaque printemps et chaque été à la plantation de 200 arbres et arbustes à Oakville. Toujours avec Oakville Green, j'ai travaillé sur un projet visant à faire adopter un règlement municipal interdisant l'utilisation des pesticides

« Les personnes qui prétendent que les jeunes sont les acteurs de demain se trompent. Les jeunes sont les acteurs d'aujourd'hui. »
Meagan McKeen

cosmétiques. J'étais la plus jeune déléguée à intervenir dans les débats du conseil municipal. Mes efforts et ceux de mes camarades ont été couronnés de succès, puisque ce règlement a bel et bien été promulgué.

Pour transmettre l'enseignement que j'ai tiré de mes expériences, j'ai prononcé le discours d'ouverture de la conférence « Living the Environment », organisée par l'association Hamilton Community Foundation sur le thème des jeunes et de l'environnement. Dans ce discours, j'ai

insisté sur le fait que les jeunes pouvaient prendre en main leur destin et celui de la planète en s'engageant dans des initiatives pour l'environnement. J'ai également présenté des programmes de protection environnementale dans de nombreux établissements scolaires, devant des élèves des paliers élémentaire et secondaire. En m'adressant aux plus jeunes générations, je m'adresse aux leaders de demain, et j'espère ainsi contribuer à assurer la viabilité des programmes communautaires actuels.

En 2008, Meagan McKeen s'est vu remettre le Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien ainsi que la bourse du programme Jeunes leaders du patrimoine.

Préserver le patrimoine pour assurer l'avenir

Par Erin Semande

Goderich se dresse sur les rives du lac Huron, à proximité de l'embouchure de la rivière Maitland. Celle que l'on surnomme « la plus jolie ville du Canada » campe sur un vaste territoire nommé la parcelle Huron, ancienne propriété de la Canada Company, une compagnie fondée en 1826 pour les besoins de la colonisation. John Galt, le surintendant de la Canada Company, a d'ailleurs dessiné le plan de la ville de Goderich, dont la célébrité tient à ses rues disposées en étoile convergeant vers une place octogonale. Depuis près d'un siècle et demi, « The Square » constitue la plaque tournante des activités commerciales et communautaires de la ville grâce à son marché, son parc, son palais de justice, sa salle de spectacles, ses boutiques et ses restaurants.

« Dans les années 1850, les activités commerciales ont connu un essor important. Parallèlement, les magasins, les hôtels et les opéras sont venus se greffer sur la "trame de développement" envisagée [pour la ville] », indique Heather Lyons, conseillère municipale. « Les habitants appréciaient d'habiter à proximité de leur lieu de travail. Aujourd'hui, le centre de Goderich présente des espaces sous-exploités ainsi que des terrains vacants très bien situés : autant de conditions favorables à une politique de revitalisation et à la construction contrôlée d'unités résidentielles dans le district des commerces, des affaires et des spectacles. »

L'histoire urbaine de Goderich prouve que la vitalité et l'atmosphère d'un lieu découlent directement de la préservation de son patrimoine, puisqu'en sauvegardant ses richesses patrimoniales, la ville a su conserver toute sa personnalité et tout son pittoresque. Depuis sa constitution en personne morale, en 1850, cette ville de 8 000 habitants a privilégié un développement durable et intelligent.

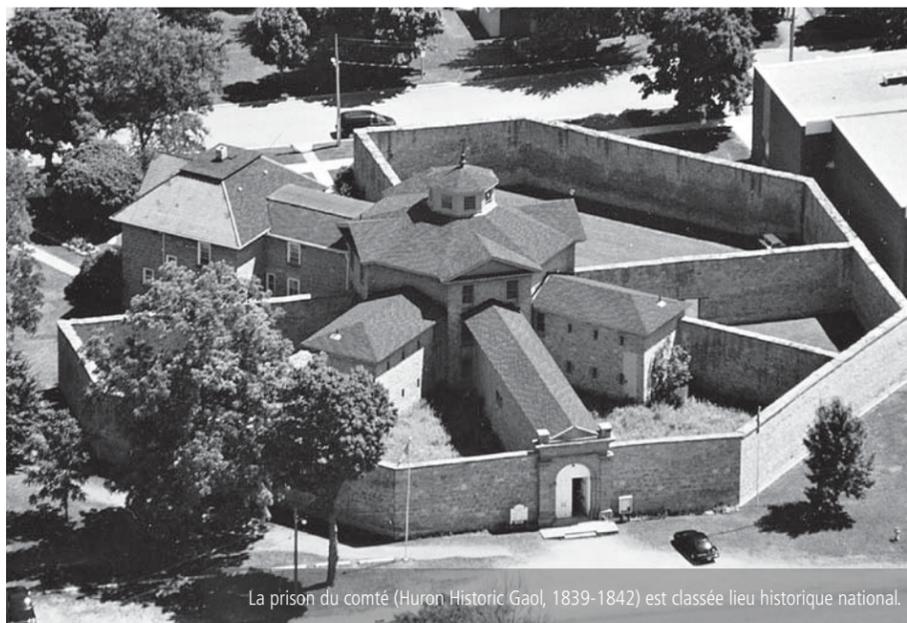
Goderich peut ainsi se targuer de posséder environ 300 édifices patrimoniaux et deux districts de conservation du patrimoine (DCP). En outre, certains biens désignés se sont vu octroyer des incitatifs financiers. La majorité de ces édifices – habitations, lieux de culte ou bâtiments dévolus au commerce – ont conservé leur fonction initiale; d'autres ont changé de vocation grâce à des projets de réaffectation.

Ainsi, lors de l'édification du nouveau bureau de poste en 1961, l'ancienne poste (bâtie en 1891 par Thomas Fuller) est devenue l'hôtel de ville. Depuis 1981, ce bâtiment est protégé par une servitude protectrice de la Fiducie du patrimoine ontarien. En 2009, la municipalité a choisi de poursuivre la réfection de ce monument historique en restaurant sa façade et son intérieur, et en le dotant d'une extension respectant le cachet de l'architecture d'origine.

La ville de Goderich restitue l'atmosphère des sites historiques les plus emblématiques en organisant des visites patrimoniales le long de sentiers pédestres ainsi que des expositions dans ses

musées et galeries. La prison du comté (Huron Historic Gaol, 1839-1842), classée lieu historique national, figure parmi les monuments les plus marquants des environs. Aujourd'hui reconvertie en musée, elle accueille les touristes et les groupes scolaires pour lesquels elle met en scène la vie des prisonniers du 19^e siècle. La Livery Stable constitue un autre édifice incontournable. Bâtie en plusieurs phases entre 1840 et 1878, elle devait être démolie à la fin des années 1970. Toutefois, la municipalité de Goderich a entrepris de retarder la date de démolition, et le temps ainsi gagné a permis à la communauté de s'organiser pour collecter des fonds et reconvertir la construction. Rebaptisée « The Livery », celle-ci abrite aujourd'hui un centre théâtral et artistique sans but lucratif. Autre exemple de reconversion en lieu culturel : la gare ferroviaire du Canadien Pacifique (1907) accueille chaque année l'exposition du Goderich Arts Club, et constitue également le point de départ de nombreux sentiers de randonnée pédestre et cycliste ainsi que celui de la randonnée « Marine Heritage Walk ».

L'exemple de Goderich démontre à merveille que la préservation patrimoniale ne peut que bénéficier à la collectivité. En instaurant des activités culturelles au sein même de ses bâtiments historiques, la municipalité de Goderich a su créer une atmosphère propice à l'harmonie, un cadre intimiste qui fait tout le charme de la ville et la rend particulièrement agréable à vivre.



La prison du comté (Huron Historic Gaol, 1839-1842) est classée lieu historique national.

Erin Semande travaille en tant que chercheuse au sein du projet d'inventaire des lieux de culte de la Fiducie du patrimoine ontarien.

Patrimoine et harmonie : l'intégration des paysages naturels et culturels

Par Tamara Chipperfield et Kiki Aravopoulos



Au cœur du domaine Ruthven est niché un manoir conçu dans le style classique néo-grec. Cet édifice bâti en pierre calcaire comporte deux étages avec mansarde.

Depuis environ 11 000 ans, le panorama ontarien témoigne de l'évolution de notre culture. Aujourd'hui, les paysages naturels de l'Ontario sont, dans leur grande majorité, porteurs d'une signification culturelle qui leur est propre. Toutefois, au fil du temps, les spécificités du patrimoine naturel et culturel de nombreux sites ont été altérées par le développement de notre civilisation, et l'importance de leur histoire nous apparaît seulement aujourd'hui.

Les parcs provinciaux, les offices de protection de la nature et les fiducies foncières détiennent aujourd'hui de vastes parcelles empreintes d'une dimension à la fois naturelle et culturelle. À cet égard, l'un des plus beaux exemples d'intégration est le domaine Ruthven, une propriété de 1 600 acres (647 hectares) du village de Cayuga, qui jouxte la rivière Grand. Ce lieu national historique a été édifié en 1845 pour le compte de David Thompson, homme d'affaires et politicien local, dont la famille a

continué d'occuper le domaine pendant cinq générations. Ruthven est un rare exemple du mariage entre architecture classique et paysage bucolique qui caractérisait les propriétés de campagne bâties entre la fin du 18^e siècle et le début du 19^e siècle. Au centre de la propriété se dresse une demeure de deux étages avec mansarde. Sa structure en pierre calcaire, sa composition symétrique à cinq baies et sa façade à colonnes évoquant un temple dorique font de cet édifice un modèle du style néo-grec. Ruthven a pu être préservé grâce aux efforts de la fiducie foncière Lower Grand River Land Trust.

La Fiducie du patrimoine ontarien a établi une servitude protectrice du patrimoine qui protège l'ensemble des richesses naturelles et culturelles de la propriété. Par ailleurs, 400 acres (162 hectares) ont été désignés zone d'intérêt naturel et scientifique (ZINS) provinciale. Une partie du périmètre de Ruthven Park se situe dans une zone essentielle de

l'écosystème carolinien, à savoir la forêt marécageuse de North Cayuga. Plus de 485 espèces de plantes vasculaires y ont été recensées, dont sept variétés particulièrement rares dans la province. Cette forêt constitue l'une des plus vastes étendues sylvestres subsistant dans la zone carolinienne. Les nombreuses espèces animales et végétales de Ruthven montrent que ce parc constitue un excellent habitat pour la faune et la flore.

De surcroît, Ruthven recèle de nombreux trésors archéologiques. En effet, la rivière Grand fut très fréquentée par les peuples autochtones, notamment durant la période comprise entre 6 000 et 1 000 ans avant notre ère. Ruthven possède 33 sites archéologiques répertoriés qui révèlent 8 000 ans d'une occupation humaine dont on est loin d'avoir exhumé tous les vestiges.

Le parc naturel Forks of the Credit est un autre exemple de site où les ressources patrimoniales naturelles et culturelles ont été harmonieusement gérées. Ce territoire – situé sur l'Escarpement du Niagara, près de Belfountain – présente toutes les particularités qui font la splendeur de l'Escarpement : chutes d'eau, rivières, parois rocheuses et pentes abruptes. Le bras ouest de la rivière Credit rejoint la rivière principale dans une vallée encaissée dont les parois laissent jaillir des sources d'eau douce. Les rapides de la West Credit sont constamment refroidis par ces sources et leurs flots glacés constituent l'habitat de prédilection de l'omble de fontaine ▶

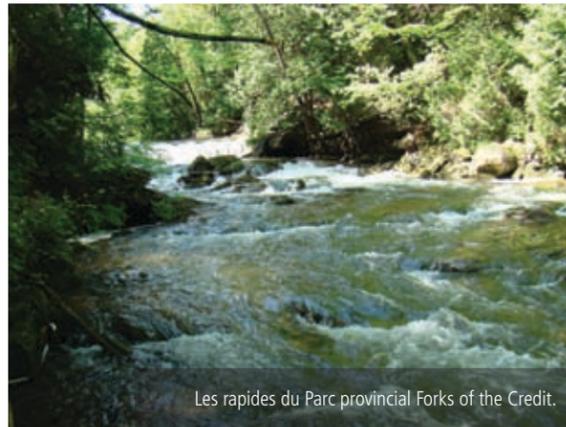
FÉLICITATIONS

SUBVENTIONNER LA DÉMOLITION

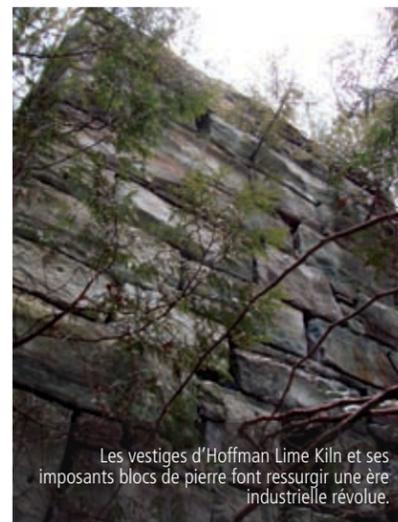
Par Sean Fraser



Une partie du périmètre de Ruthven Park se situe dans la forêt marécageuse de North Cayuga, zone essentielle de l'écosystème carolinien.



Les rapides du Parc provincial Forks of the Credit.



Les vestiges d'Hoffman Lime Kiln et ses imposants blocs de pierre font ressurgir une ère industrielle révolue.

et de la truite brune. La vallée est recouverte d'une épaisse forêt où cèdres, chênes, érables et bouleaux abritent une faune particulièrement abondante. Ce périmètre constitue une zone d'intérêt naturel et scientifique cruciale pour la province.

À la fin du 19^e siècle, les richesses naturelles et géologiques des Forks of the Credit ont été exploitées dans le cadre de l'extraction de calcaire et de grès. Les gisements de calcaire étaient excavés, et le calcaire cuit dans des fours pour fabriquer du mortier. En revanche, il était impossible d'excaver les gisements de grès en raison des épaisses couches de calcaire les recouvrant : les carrières furent donc contraintes d'extraire ces gisements en souterrain. Cette carrière est la seule exploitation de grès souterraine de tout l'Ontario. Le grès extrait était très convoité pour sa qualité et sa couleur; il fut d'ailleurs utilisé pour bâtir les édifices parlementaires ontariens de Queen's Park. Les échos de ce passé industriel résonnent encore dans le parc Forks of the Credit, où l'on peut observer des vestiges tels que le four Hoffman (*Hoffman Lime Kiln*), une voie ferrée ou encore des murs de soutènement. Le four Hoffman, avec ses imposants blocs de pierre, est une évocation particulièrement vivace de cette ère révolue.

Plusieurs organisations se partagent la propriété et l'intendance du parc Forks of the Credit, parmi lesquelles l'Office de protection de la nature de la vallée de la Credit, les Parcs de l'Ontario, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, la Bruce Trail Conservancy et la Fiducie du patrimoine ontarien, qui œuvrent ensemble à la préservation de cette région dont les merveilles naturelles et culturelles constituent depuis longtemps une attraction touristique renommée. Le sentier Bruce, le sentier de la cataracte d'Elora et le sentier transcanadien sont arpentés par de nombreux visiteurs, qui apprécient de pouvoir découvrir des éléments historiques et patrimoniaux tout au long de leur randonnée pédestre.

Ruthven Park et les Forks of the Credit sont deux exemples parmi les nombreuses initiatives menées par la Fiducie et ses partenaires, initiatives qui privilégient une approche intégrée de la préservation du patrimoine naturel et culturel de l'Ontario.

Tamara Chipperfield est conseillère en patrimoine naturel auprès de la Fiducie. Kiki Aravopoulos est coordonnatrice du Programme d'acquisition des servitudes de la Fiducie.



Démolition de la pension pour chevaux Palmer, Cambridge, le 27 mars 2007. Avec l'aimable autorisation de Ken Hoyle

Dans la nature, rien ne se perd. Le règne naturel obéit à une organisation cyclique dans laquelle les phases d'exploitation, de transformation et de reconversion des ressources sont inextricablement et perpétuellement liées. Le gaspillage est le propre de l'homme, et aux yeux de l'être humain, les ressources naturelles terrestres se divisent en deux groupes distincts : celles qui lui sont inutiles, et dont il se débarrasse, et celles qu'il juge utiles et désirables. Curieusement, ces ressources ont tendance à passer régulièrement d'une catégorie à l'autre, et ce va-et-vient est au cœur de l'économie moderne.

Les êtres humains ont non seulement inventé et graduellement assimilé la notion de gaspillage, mais de surcroît, ce gaspillage est devenu à nos yeux le corollaire incontournable de la croissance et du développement économiques. La pollution et les déchets sont produits à un rythme qui dépasse de loin les capacités de notre planète à les absorber, les recycler ou tout simplement s'y adapter. Nous concevons notre rapport à la planète sous un angle purement économique, qui nous permet de justifier l'extraction des ressources et la façon dont nous les exploitons. La mise en place d'un nouveau paradigme passe par l'observation de la nature; en effet, seul un modèle économique s'inspirant des cycles de la nature peut nous aider à surmonter notre propension actuelle à dilapider les ressources.

En quoi cela joue-t-il sur la préservation du patrimoine culturel? Réponse : à tous les points de

vue! Le cycle naturel que nous appelons de nos vœux est enraciné dans une éthique de préservation, et ne se limite pas au seul patrimoine naturel et culturel. La préservation préside à l'édification d'une civilisation durable, c'est pourquoi nos systèmes économiques ne doivent pas exister en marge des écosystèmes naturels de la planète, mais s'y intégrer.

Il est impossible de mener une politique de préservation exhaustive et efficace en se fondant sur l'approche adoptée depuis la Révolution industrielle, et qui consiste à considérer l'environnement comme un élément extrinsèque. Privilégier certaines zones de la planète revient à en délaissier d'autres. La Terre est un système clos mais interconnecté, où rien ne peut être ajouté ou éliminé. Autrement dit, nous devons cesser de vivre au-dessus de nos moyens, traiter les ressources naturelles et la planète comme nos atouts les plus précieux et enfin, réinventer notre économie dans ce sens.

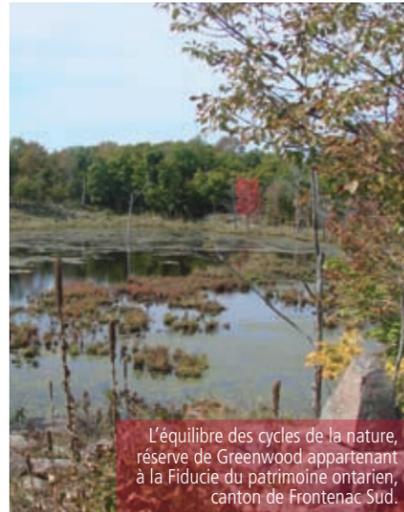
Parce que le traitement des déchets est largement subventionné, il constitue une option abordable qui influence le processus décisionnel en matière d'aménagement du territoire, de conception architecturale et de préservation patrimoniale. On ne cesse de surseoir aux conséquences et au coût réel impliqués par la gestion inefficace des ressources. Dans la plupart des cas, la démolition de bâtiments

est entreprise pour des raisons perçues comme économiques et pragmatiques. C'est un procédé peu onéreux, aisé et culturellement acceptable.

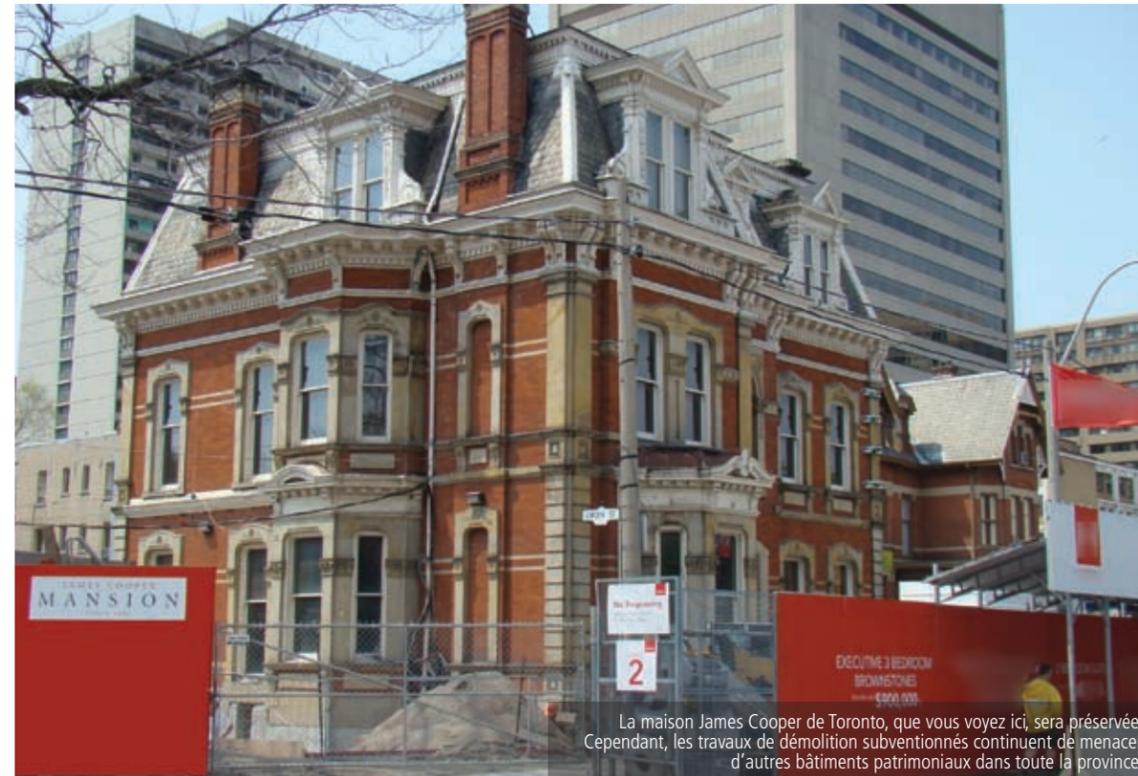
L'année dernière, les rebuts provenant des chantiers ontariens de construction et de démolition représentaient à eux seuls 30 pour cent (soit 3,9 millions de tonnes) des déchets inactifs non dangereux déversés dans les décharges. Ce chiffre dépasse de 25 pour cent l'ensemble des déchets ménagers réacheminés par le biais des programmes de la boîte bleue. Or, depuis des décennies, l'Ontario fait face à une pénurie d'espaces d'enfouissement. Parallèlement, la croissance démographique se poursuit, et nous continuons à démolir les bâtiments anciens et à construire de nouveaux édifices : de fait, nous sommes en train de créer un déficit environnemental colossal.

Pour faire face aux problèmes posés par la gestion des déchets, la population ontarienne s'efforce de réduire le volume de ses ordures, de les reconverter et de les recycler. Les programmes de la boîte bleue sont monnaie courante dans les collectivités de plus de 5 000 habitants. Toutefois, aucune initiative similaire n'a été mise en œuvre pour recycler les déchets produits par le secteur de la construction et de la démolition. Les frais de décharge oscillent autour de 50 \$ par tonne. Ils sont bien inférieurs dans les régions voisines comme le Michigan, où de vastes sites d'enfouissement privés prospèrent grâce à des réglementations environnementales moins rigoureuses. ▶

SUBVENTIONNER LA DÉMOLITION



L'équilibre des cycles de la nature, réserve de Greenwood appartenant à la Fiducie du patrimoine ontarien, canton de Frontenac Sud.



La maison James Cooper de Toronto, que vous voyez ici, sera préservée. Cependant, les travaux de démolition subventionnés continuent de menacer d'autres bâtiments patrimoniaux dans toute la province.

La stratégie de gestion des déchets à l'échelle régionale et celle de leur recyclage sont souvent en porte-à-faux. Ainsi, chacun sait que le contenu des boîtes bleues ontariennes est expédié en Asie afin d'y être trié, pour être ensuite réacheminé vers le Canada. Cette façon de procéder n'a aucun sens du point de vue environnemental, mais restera économiquement la seule alternative viable tant que le secteur ontarien du recyclage ne possédera pas les infrastructures nécessaires à la gestion de ses propres déchets. Il est impératif d'instaurer des réglementations et des mesures incitatives ou fiscales pour encourager le recyclage à l'échelon local. En outre, il faudra veiller à développer le marché des produits recyclables jusqu'à ce que la production des déchets ait sensiblement décliné.

Penchons-nous maintenant sur le lien entre la gestion des déchets et la préservation des édifices patrimoniaux.

Étude de cas sur la gestion des déchets

Nous sommes en 1879, dans un quartier résidentiel huppé de N'importe-quelle-ville, en Ontario. M. Tremblay, un homme d'affaires prospère, vient de

faire construire une nouvelle demeure familiale, une élégante propriété indépendante en briques, dotée de deux étages avec mansarde. La toiture du comble mansardé est recouverte d'ardoises et percée de lucarnes ornementées. Sa charpente est en pin blanc ancien. Sur les murs et les plafonds en plâtre artisanal figurent de magnifiques moulures et médaillons, fraîchement peints dans de somptueuses couleurs victoriennes. L'odeur de l'huile de lin flotte à travers les halls parquetés de bois dur, et la menuiserie intérieure est relevée de faux-finis très travaillés. La structure est presque exclusivement composée de matériaux provenant de la région, assemblés sur place par des artisans chevronnés et méticuleux. La vaste aire de plancher s'étend sur 220 mètres carrés (2 500 pieds carrés) et les plafonds dépassent trois mètres de haut (10 pieds). Les fenêtres à guillotine à deux châssis mobiles laissent largement entrer la lumière naturelle et assurent une excellente ventilation transversale.

M. Tremblay sait que sa maison est un très bel ouvrage et qu'elle fait l'envie de ses voisins. En revanche, ce qu'il ne sait pas, c'est qu'un beau jour son domicile sera considéré comme faisant partie du patrimoine culturel ontarien, et qu'il pourra même être désigné comme ayant une valeur historique au

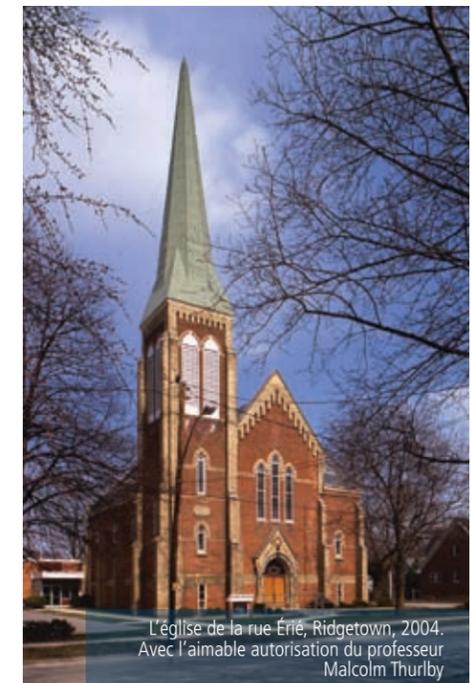
titre de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*. De plus, le poids de sa demeure dépasse les 300 tonnes et concentre un contenu énergétique avoisinant 1,75 million de méga-BTU – l'équivalent d'environ 63 500 litres de carburant.

En 2009, la demeure des Tremblay se situe en plein cœur d'une ville animée. Les jeunes arbres qui avaient été plantés après la Première Guerre mondiale sont devenus des arbres d'ombrage de belle taille. Le quartier résidentiel jadis si calme s'est transformé en une mosaïque constituée d'édifices de toute nature érigés sur terrain intercalaire, ainsi que d'anciens bâtiments reconvertis. La résidence de M. Tremblay n'attire plus les regards; elle s'est délabrée et aurait bien besoin de quelques travaux. Pourtant, on devine que la structure de base est demeurée intacte : la propriété est utilisable et possède un indéniable potentiel architectural. Derrière son apparente vétusté, cette demeure est un trésor perdu au beau milieu d'une rue jugée propice à l'intensification.

Dans le scénario que nous venons d'évoquer, quand un nouveau propriétaire souhaite tirer le meilleur parti d'un tel site, la solution la plus fréquemment adoptée consiste à raser la maison et à expédier ses débris vers une décharge du

Michigan, pour ensuite ériger à sa place un ensemble peu harmonieux, tant du point de vue de ses proportions que de son architecture. La démolition de cette maison exigerait environ 1 000 litres de diesel et 20 chargements de camion-benne, et coûterait au total moins de 20 000 \$. Les frais de décharge représenteraient moins d'un tiers de ce coût. Quant au permis de démolir, il coûte seulement 120 \$. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'économiquement parlant, ce scénario est parfaitement logique. Toute autre option serait une décision économique peu avisée conduisant à une mauvaise exploitation du site.

Ce scénario fait évidemment froid dans le dos. Nous subventionnons le coût d'une nouvelle construction, et portons les coûts de la démolition au débit de notre patrimoine culturel, du paysage urbain et de l'environnement. Pire encore, les nouveaux bâtiments sont loin d'être aussi solides et durables que les édifices qu'ils remplacent. Ce modèle d'estimation du coût global semble durer aussi (peu) longtemps qu'un remboursement de crédit immobilier (soit 25 à 40 ans). Notre architecture est devenue « jetable » et notre schéma de vie adopte un tracé plus linéaire que cyclique. Cette approche axée sur l'éphémère s'avère de moins en moins viable, car la priorité au gain financier immédiat et le peu d'importance accordé à la



L'église de la rue Érié, Ridgeway, 2004. Avec l'aimable autorisation du professeur Malcolm Thurlby

gestion des déchets font payer à la planète un prix qu'elle peut difficilement assumer.

Nous comprenons l'intérêt du recyclage et nous acceptons de recycler nos déchets ménagers – un processus qui coûte à la plupart des municipalités environ 160 \$ par tonne d'ordures recyclées. Les déchets issus de la démolition ne devraient-ils pas, eux aussi, passer par une étape de recyclage? Si nous modifions les variables de coûts de démolition en ce sens, n'est-il pas probable que cela influencera le destin de la maison des Tremblay? En effet, le fait de démanteler un bâtiment au lieu de l'éventrer implique beaucoup plus de travail, d'organisation, de temps... et des frais sensiblement plus élevés. Si l'on remplace les frais de décharge par des frais de recyclage, le montant obtenu sera trois fois plus élevé. Dans cette nouvelle approche, le coût du permis de démolir serait multiplié par 50, et coûterait donc aussi cher que les permis de construire garantissant la sécurité des ouvriers. Nous exigeons également que la procédure d'évaluation environnementale ait lieu quelle que soit la surface du bâtiment (à l'heure actuelle, le seuil est fixé à 2 000 mètres carrés). Ajoutons à cela un soutien gouvernemental sous la forme d'une taxe sur la mise à la décharge des déchets, sur le modèle de la Landfill Tax britannique qui s'élève à 32 £ par tonne, et la feuille des coûts commence à prendre une toute autre allure. Dans ce nouveau scénario, il faudrait dépenser plus de 100 000 \$ pour démanteler et recycler localement la demeure de la famille Tremblay. Autant dire que s'ils devaient choisir entre dépenser cette somme ou investir dans la réfection d'un bâtiment existant (édifice patrimonial ou autre), de nombreux propriétaires opteraient pour l'option la plus avantageuse fiscalement, c'est-à-dire la préservation.

Bien évidemment, l'objectif visé n'est pas le démantèlement des édifices patrimoniaux, mais leur conservation intégrale et leur reconversion *in situ*. Si le coût de la démolition était multiplié par cinq, la

La société TRY Recycling Inc. a été fondée à Londres en 1991. Elle compte parmi les rares infrastructures de la province dédiées au recyclage des décombres provenant des grands chantiers de construction et de démolition. Elle convertit ces matériaux en produits commerciaux divers (compost, terreau, gravier et copeaux issus à 100 % du recyclage). Plus de 98 % des matériaux amenés à leurs dépôts sont recyclés, reconvertis et redistribués. Pour en savoir plus, consultez le site www.tryrecycling.com.



Démolition de l'église unie de la rue Érié, Ridgeway, le 21 janvier 2009. Avec l'aimable autorisation de Adriaan Geluk

demeure des Tremblay serait-elle préservée uniquement pour des motifs financiers? De toute évidence, d'autres facteurs entrent en ligne de compte, comme l'état du bâtiment, son intégrité, son potentiel de développement, les aides allouées, l'usage auquel il est dévolu ainsi que son importance historique. Néanmoins, si l'accès aux décharges traditionnelles devenait hors de prix et si des infrastructures de recyclage régionales étaient mises en place et rendues obligatoires, un nombre bien inférieur de bâtiments habitables seraient rasés ou remplacés par des constructions plus récentes.

Pour conclure, notons que le passage à une économie écologique s'accompagne d'autres

avantages. Il ouvrirait l'ère d'une conception architecturale mieux pensée, qui mettrait l'accent sur la pérennité et le respect des terres naturelles et agricoles. De surcroît, il nous ferait passer d'une économie linéaire, axée sur la dilapidation des ressources et le remplacement systématique, à une économie écologique centrée sur les services locaux à forte intensité de main-d'œuvre, sur la gestion avisée des ressources, et sur un renouveau environnemental s'inspirant des cycles de la nature.

Sean Fraser est le chef des Services d'acquisition et de conservation de la Fiducie du patrimoine ontarien.

La renaissance de Wychwood Barns

Par Joe Lobko et Megan Torza



Photo avec l'aimable autorisation de du Toit Architects SARL.

L'Artscape Wychwood Barns – situé près de l'avenue St. Clair Ouest et de la rue Bathurst à Toronto – est né de la transformation de cinq ateliers d'entretien de tramways historiques en un centre artistique et environnemental communautaire. Ce projet a été conçu par la société Artscape, située à Toronto, en partenariat avec la ville de Toronto et le *Stop Community Food Network*.

Le premier atelier a été construit à la fin de 1913 dans la partie ouest de Toronto, en pleine expansion. Il servait de local de stockage, de réparation et d'entretien pour le *Toronto Civic Railway* en plein essor. Des ateliers supplémentaires ont été ajoutés en 1916 et 1921 en raison du développement de la ville et du système ferroviaire urbain. À un moment donné, les ateliers accueilleraient 167 tramways desservant 10 itinéraires, créant ainsi des emplois pour une centaine de travailleurs. La *Toronto Transit Commission* a fermé les installations en 1985 du fait de l'activité réduite des tramways dans cette partie de la ville. Depuis lors les bâtiments étaient inoccupés.

Les cinq ateliers existants occupent environ un quart du site entier d'une superficie de 4,3 acres. Ils ont été réaménagés pour se fondre dans le décor d'un parc – conçu et mis en œuvre – avec l'apport de la collectivité – par le service des parcs de Toronto. Le site offre plus de 53 000 pieds carrés d'espace de bureaux et de logements abordables et de grande qualité, et réintègre des structures historiques dans le quartier résidentiel. Le coût total du projet s'est élevé à 21 millions de dollars.

Avec pour toile de fond la viabilité environnementale, les quatre ateliers constituent un complexe polyvalent comprenant 26 studios abordables pour vivre et travailler et 15 locaux de travail pour la communauté artistique; une rue couverte, polyvalente et accessible au public, qui englobe tout l'atelier de 1913; et un atelier communautaire équipé de bureaux et de studios

destinés à une variété d'organismes artistiques et environnementaux. Le complexe abrite également un atelier écologique incluant une serre permettant de cultiver toute l'année, un jardin couvert, un four à pâtisserie, un espace de démonstration de compostage, et une cuisine et une salle de classe communautaires. Le cinquième atelier a été partiellement démolit et reconstruit pour servir de porche reliant le projet au parc.

Les caractéristiques environnementales intrinsèques à la fonction du bâtiment incluent un système d'énergie géothermale installé dans le parc adjacent, une citerne à eau de pluie qui recueille l'eau et l'utilise pour la chasse d'eau de toutes les toilettes du bâtiment, des installations sanitaires à faible débit d'eau, un système de récupération de la chaleur et un éclairage économe en énergie. Tous les nouveaux matériaux contiennent un pourcentage élevé de produits recyclés.

La riche histoire de ce bâtiment est mise en valeur par des panneaux et des interprétations tels que des photographies historiques, des machines authentiques et des panneaux présents dans tous les lieux accessibles au public. Les traces des voies ferrées historiques sont visibles sur les pavés typiques du parc et des bâtiments. Un mur d'hommage communautaire, un mur des donateurs et un panneau d'affichage communautaire font

partie du bâtiment et sont continuellement mis à jour pour refléter les liens que le projet a tissés et entretenus avec la communauté voisine.

Depuis l'ouverture au public du projet en novembre 2008, un marché des agriculteurs est organisé chaque semaine, les spectacles dans les deux théâtres affichent complet et les plantations en serre sont florissantes. Tous les studios de logement/travail sont occupés. Les bureaux communautaires prospèrent également. Le partage des idées entre artistes, jardiniers et écrivains a déjà commencé et constituera probablement l'effet secondaire le plus lucratif du projet.

Joe Lobko est associé chez du Toit Architects SARL et l'architecte principal du projet Artscape Wychwood Barns. Megan Torza est architecte adjointe chez du Toit Architects et participe au projet Artscape Wychwood Barns depuis 2005.

Rejeter le passé

Par L.A. (Sandy) Smallwood

Quand un vieux bâtiment est démolé, nous ne perdons pas simplement une structure. Nous perdons un peu de notre histoire.

Les murs de fondation et le toit de chaque bâtiment sont des produits manufacturés réalisés à partir de l'exploitation des ressources de notre environnement. Lorsqu'un bâtiment est démolé, ces produits sont généralement envoyés à la décharge. Pourtant, de nombreux bâtiments datant d'avant les années 1960 ont été construits à partir de matériaux bien supérieurs aux matériaux utilisés pour les structures plus récentes. Les vieux bâtiments contiennent souvent du bois provenant des anciennes forêts denses. Ce bois n'est plus disponible aujourd'hui et, une fois qu'il arrive à la décharge, il disparaît pour toujours.

Les anciennes fondations étaient souvent construites en calcaire coupé à la main, un procédé nécessitant une main-d'œuvre si importante que même les maisons les plus onéreuses ne peuvent plus s'offrir de nos jours. La liste ne s'arrête pas là. Ces produits (et leurs procédés de fabrication) sont bien trop chers et, dans certains cas, ils ne sont tout simplement plus disponibles.

Pourquoi donc nous débarrassons-nous de nos vieux bâtiments? Pourquoi remplissons-nous les bennes à ordures de matériaux irremplaçables? Les nombreuses raisons avancées généralement sont les suivantes :

- Esthétique – les styles architecturaux se démodent après 20 ans
- Économique – il revient moins cher de démolir un bâtiment plutôt que de le rénover afin de répondre à la demande du marché et du code
- Obsolescence fonctionnelle – les structures de construction particulière (p. ex., les églises) peuvent difficilement s'adapter à d'autres usages
- Codes du bâtiment – on pense notamment que les codes de prévention des incendies favorisent les bâtiments récents par rapport aux anciens
- Efficacité énergétique – le désir d'avoir un « bâtiment écologique »

Les deux derniers points de cette liste méritent une attention particulière. Les codes du bâtiment, en effet, changent constamment. On pense habituellement qu'un bâtiment qui n'est plus aux normes, en raison d'un changement du code, n'est plus sûr. Le respect des codes de prévention des

incendies est primordial, car la sécurité-incendie est sans nul doute un sujet d'inquiétude majeur. Cependant les vieux bâtiments sont-ils pour autant moins sécuritaires que les plus récents?

Selon une étude récente, des personnes n'ont eu que trois petites minutes pour évacuer un bâtiment en feu sous certaines conditions, contre 17 minutes lors d'un exercice similaire en 1975. Plusieurs raisons peuvent être à l'origine de cette diminution importante du temps d'évacuation, en particulier le mobilier moderne fabriqué à partir de matériaux synthétiques, le remplacement du bois, du plâtre lourd et de la pierre par du plastique, des cloisons sèches et d'autres matériaux synthétiques. De plus, les nouvelles méthodes de construction qui utilisent des charpentes légères, en particulier pour la construction des toits, ont provoqué l'effondrement du toit après environ 23 minutes contre 38 minutes lors d'un exercice en 1985. Par conséquent, il semblerait qu'on puisse sauver un plus grand nombre de vies si les codes



M. Smallwood a calculé qu'en préservant la maison Wallis (voir photo ci-dessus), il évitait d'envoyer l'équivalent de 500 000 boîtes bleues de débris dans les décharges.



Des châssis de fenêtres en bois restaurés peuvent fournir une valeur R supérieure à des châssis en vinyle ou en aluminium plus modernes. (Voir ci-dessus, le hall d'entrée des appartements Strathcona, 404, avenue Laurier Est, Ottawa.)



Un travail artisanal comme celui-ci est souvent trop coûteux de nos jours. Par conséquent, nous perdons ces talents. (Voir ci-dessus, l'ancienne résidence de Sir Sandford Fleming – Winterholme – au 309-311, avenue Daly, Ottawa.)

visaient premièrement à garantir que le mobilier des bâtiments, les nouvelles méthodes de construction ainsi que les matériaux utilisés respectent un indice minimum de propagation du feu. Ces préoccupations, en effet, semblent jouer un rôle bien plus important pour la sécurité des habitations que l'âge de la structure.

Par ailleurs, la tendance de ces dernières années consiste à concevoir des bâtiments économes en énergie. Cette tendance a eu sans le vouloir un impact négatif sur de nombreuses structures anciennes. Les gens pensent que la création d'un concept écologique implique forcément de faire du neuf. Cependant, la réalité montre que dans de nombreux cas, les constructions anciennes offrent plus de possibilités et peuvent souvent être en bien meilleur état que les nouvelles structures. Un bâtiment de maçonnerie solide bien entretenu, ayant fait l'objet d'un test de dépressurisation peut s'avérer aussi efficace qu'un nouveau bâtiment. Il suffit de boucher les fuites et d'ajouter un isolant. De même, les fenêtres en bois bien

entretenu ont une durée de vie indéfinie. Grâce aux nouvelles technologies, il est maintenant possible d'ajouter des contre-fenêtres intérieures, ce qui simplifie la tâche de leur remplacement annuel.

Le bois assure une meilleure isolation que l'aluminium ou le vinyle. C'est indéniable. Pourtant, de nombreux bâtiments récents certifiés LEED ont été construits en utilisant des techniques de revêtement extérieur en verre présentant normalement une valeur R = 3,5. En comparaison d'un mur en maçonnerie non isolé présentant une valeur R = 7, il apparaît évident que les murs en verre scellé, dont la durée de vie est relativement courte avant la rupture du joint, ne sont pas la méthode préconisée.

Comment faire pour changer les mentalités qui relèguent tant de nos vieux bâtiments à la décharge? Il est évident que davantage de travail a besoin d'être réalisé afin que les codes du bâtiment reconnaissent les avantages des méthodes de construction et des matériaux traditionnels. Tous les paliers de

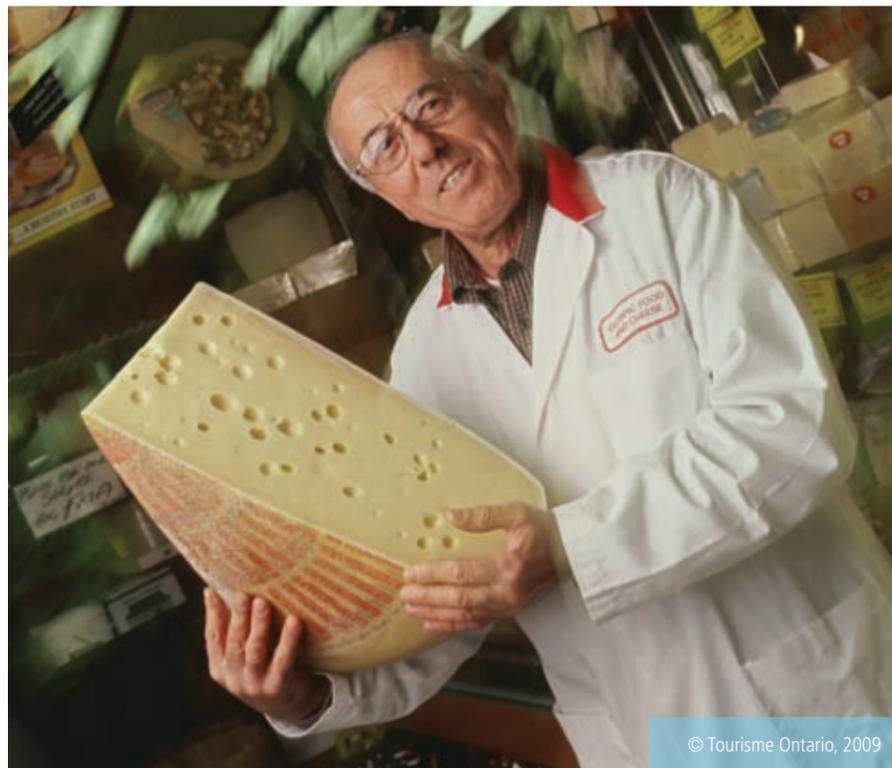
gouvernement doivent également reconnaître l'importance de préserver les structures existantes au moyen d'incitation fiscale.

La contribution positive sur le plan environnemental que représente la préservation des structures du patrimoine devrait se refléter dans les aides économiques actuelles offertes par les gouvernements du monde entier. Des majorations d'impôts sur l'environnement devraient aussi être imposées à toutes les demandes d'aménagement, démolition comprise. En outre, des crédits d'impôts devraient faire partie du processus de demande de permis pour toutes les structures entretenues et réutilisées (et pour la réutilisation des matériaux de bâtiment). Les règlements de zonage devraient aussi être modifiés, afin de mieux protéger les structures existantes au lieu d'accorder davantage d'encouragement à la démolition. Bien sûr, par défaut, notre position devrait être une opposition systématique à la démolition. Point final. Et non pas le rejet de notre passé.

L.A. (Sandy) Smallwood est le président de Andrex Holdings. Il restaure des bâtiments anciens depuis 1973. Il est également membre du conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien.

CONSERVATION DANS UN RAYON DE 100 MILLES

Par Laura Hatcher



© Tourisme Ontario, 2009



Cet ouvrage récent réalisé au Centre du patrimoine ontarien, qui a presque réussi le test du 100 milles, a bénéficié de sa localisation à Toronto, une ville où la main-d'œuvre qualifiée et les matériaux de construction sont aisément disponibles.

Les gens sont de plus en plus conscients non seulement des aliments qu'ils consomment, mais aussi de leur provenance. Ce concept, qui n'a rien de nouveau, s'est répandu en 2005 grâce au programme « 100 milles pour se nourrir » qui invitait la population à consommer des aliments produits dans un rayon de 100 milles de leur domicile.

Les adeptes de ce mouvement alimentaire local considèrent ce concept intéressant pour plusieurs raisons. Les aliments produits localement parcourent moins de distance que les aliments concurrents importés. Ils sont donc généralement plus frais, plus sains, et ont meilleur goût. Une distance plus courte entre les champs et la table à manger réduit également les émissions de pollution. Enfin, le fait de soutenir les agriculteurs de la région permet de relancer l'économie locale et d'aider nos régions agricoles existantes à subsister face à une économie agricole mondiale.

Décider de manger local requiert plus d'imagination, de planification, de préparation et de créativité que de se rendre simplement au supermarché. Pour s'approvisionner, il est nécessaire

de se rendre aux marchés des agriculteurs ou dans des magasins spécialisés ou encore de cultiver soi-même ses produits. Acheter ses produits au marché des agriculteurs ou chez le boucher est plus personnel et offre la possibilité de poser des questions : D'où vient tel aliment? A-t-il été cultivé à l'aide de pesticides? Quelles étaient les conditions d'élevage de ce bétail? De plus, la consommation des produits locaux respecte le cycle des saisons et la disponibilité des ressources agricoles ainsi que la variation régionale. Même s'il n'est pas toujours possible d'y adhérer de façon drastique, le programme « 100 milles pour se nourrir » agit comme une lentille qui nous permet d'observer à quel point nos choix alimentaires affectent notre santé, l'économie et l'environnement.

Pourquoi ne pas appliquer cette lentille de « 100 milles » à la conservation des bâtiments? En effet, le programme « 100 milles pour se nourrir » et l'initiative de conservation des bâtiments, attirent tous deux l'attention sur l'importance d'utiliser les ressources attentivement, la notion de lieu et la réduction de la toxicité. Tout comme le fait de manger

local engendre des bienfaits évidents sur l'environnement, le fait de réutiliser des constructions anciennes et leurs matériaux comporte aussi des avantages écologiques.

Comme l'a déclaré Carl Elefante, spécialiste américain et praticien dans le domaine de l'architecture durable : « Le bâtiment le plus écologique c'est celui qui est déjà construit ». Pendant des années, les écologistes ont utilisé le terme « énergie grise » (ou « énergie incorporée ») pour aider à défendre la cause de la protection des bâtiments de notre patrimoine. Les bâtiments sont des entrepôts d'énergie. La fabrication, l'extraction ou encore le transport sur le chantier des matériaux de construction exigent de l'énergie; et encore plus d'énergie quand il s'agit de réunir ces matériaux pour en faire un bâtiment. Toute cette énergie est renfermée dans la structure achevée. Quand cette structure est détruite et jetée à la décharge, toute l'énergie consacrée à sa construction est alors gaspillée.

De plus, le processus de démolition dépense de l'énergie de la même manière que la construction d'un bâtiment de substitution. L'idée d'énergie grise dans le domaine de la construction existe depuis au moins 1976, lorsque Bruce Hannon et Richard Stein ont calculé la quantité de BTU utilisé pour produire différents matériaux de construction modernes. Ils sont parvenus à déterminer qu'un bâtiment typique du milieu du 20^e siècle nécessitait l'équivalent de 15 gallons d'essence par pied carré.

Comme le programme « 100 milles pour se nourrir », le choix d'investir dans la conservation d'un bâtiment plutôt que dans sa démolition contribue plus directement et plus significativement à l'économie locale. Un pourcentage plus minime du budget du projet est destiné aux matériaux, et la majorité est consacrée à la main-d'œuvre qualifiée.

Les modifications récentes effectuées dans les bureaux du Centre du patrimoine ontarien illustrent ce concept. En effectuant simplement de petites modifications non structurelles au plan d'étage initial, les coûts de rénovation et des matériaux ont été minimisés. Ceci a permis d'investir dans la restauration de ce qui existait déjà. Toute la moquette moderne a été arrachée, révélant ainsi les



Les gens sont de plus en plus conscients non seulement des aliments qu'ils consomment, mais aussi de leur provenance. © Tourisme Ontario, 2009

sols d'origine en bois dur du bâtiment. Dans l'ensemble, le bois d'érable d'origine était en bon état, malgré l'usure et la dégradation dues aux colles et à l'eau. La main-d'œuvre spécialisée engagée pour rénover le bois des sols était locale. De même, les finitions et ferrures du bâtiment ont été restaurées. La petite quantité de bois neuf inséré dans le parquet d'origine provenait de la région de York, à 100 milles de Toronto. Finalement, environ 90 pour cent du budget du projet a été consacré à la main-d'œuvre, et seulement 10 pour cent au coût des matériaux – un pourcentage bien inférieur à la répartition traditionnelle (50/50).

Cet ouvrage récent réalisé au Centre du patrimoine ontarien, qui a presque réussi le test du 100 milles, a bénéficié de sa localisation à Toronto, une ville où la main-d'œuvre qualifiée et les

matériaux de construction sont aisément disponibles. Un projet de conservation dans un lieu éloigné peut bénéficier de matières premières, mais n'aura probablement pas de main-d'œuvre locale. À l'inverse, un projet de conservation peut disposer de personnel qualifié, mais avoir du mal à trouver des pierres, des briques ou du bois.

Tout comme la lentille du « 100 milles » permet de remettre en question et d'améliorer notre système alimentaire, le secteur de la conservation du patrimoine pourrait utiliser cette approche pour envisager la conservation architecturale sous un angle nouveau. C'est un sujet qui mérite réflexion.

Laura Hatcher est la planificatrice des lieux de culte pour la Fiducie du patrimoine ontarien.

... sur les étagères

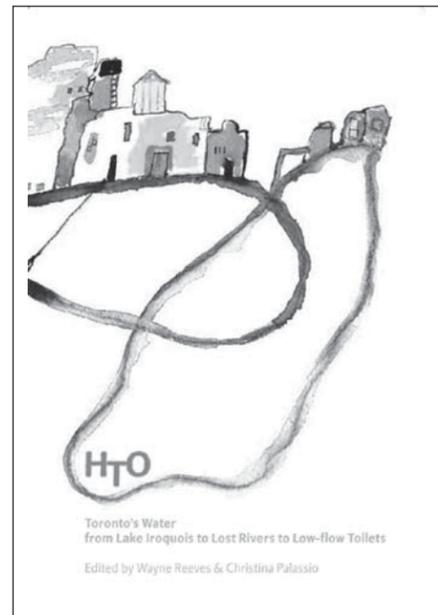
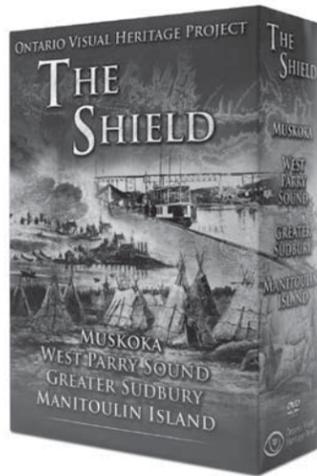
The Shield, volet du *Ontario Visual Heritage Project*

Visual Heritage Project

Pendant des milliers d’années, quelques individus ont vécu au milieu des rochers du Boucier canadien. Qu’il s’agisse du peuple Anishinabe, de pionniers ayant obtenu gratuitement des terres ou d’industriels, ce documentaire de quatre DVD explore l’histoire de ces individus qui ont cherché une opportunité au-delà de leur territoire, aux abords de ce Nord inconnu.

Grâce à une image haute définition 1080p et à un format DVD à écran large, ce nouveau coffret DVD inclut plus de huit heures d’entrevues, de reconstitution de faits historiques, de magnifiques photographies de paysages, des milliers de photographies historiques, des films, des cartes et des animations 3D.

Vous trouverez également dans ce coffret « *Life on the Edge* » – *Stories from Muskoka’s Past*, « *Rooted in Stone* » – *Reflections on West Parry Sound’s Past*, « *Riches Beyond Our Rocks* » – *Stories from Greater Sudbury* et « *Island of Great Spirit* » – *The legacy of Manitoulin Island*. Disponibles dès à présent sur le site : www.visualheritage.ca, les DVD coûtent 20 \$ pièce, et le coffret, 70 \$. Tous les bénéfices des ventes seront destinés à poursuivre ce projet à but non lucratif (*Ontario Visual Heritage Project*) dans d’autres régions.



HTO: Toronto’s Water from Lake Iroquois to Lost Rivers to Low-flow Toilets,

édité par Christine Palassio et Wayne Reeves

Coach House Books.

Drainée par une demi-douzaine de bassins versants, entrecoupée par un réseau de ravins profonds, et faisant face à un Grand Lac, la ville de Toronto est dominée par l’eau. Récemment, la tendance à entraver l’eau de Toronto et à l’étouffer sous terre a été contrecarrée par les efforts persistants déployés par des citoyens pour se

réapproprier et restaurer l’eau de surface de la ville. Dans *HTO: Toronto’s Water from Lake Iroquois to Lost Rivers to Low-flow Toilets*, 34 collaborateurs étudient l’interaction en constante évolution entre la nature et la culture, et s’interrogent sur l’engagement passé, présent et futur de la ville envers l’eau.

HTO aborde tous les domaines, le traitement des ordures, la mise en valeur du secteur riverain ainsi que les initiatives communautaires concernant le bassin versant, débouchant sur la création de l’Office de protection de la nature de Toronto et de la région après l’ouragan Hazel, une exploration psychogéographique des stations de pompage de haut niveau et un regard critique sur le plan directeur de la ville sur la gestion des eaux pluviales (*Wet Weather Flow Master Plan*.) Le livre présente également des descriptions du passé géologique de Toronto, l’histoire de Taddle Creek et un conte de style « Ninjalicious » sur l’infiltration des égouts pluviaux de la ville, illustré par des images. Ensemble, ces récits proposent une observation critique de l’attitude de la ville à l’égard de l’eau et appellent à un changement urgent de cette attitude dans les prochaines décennies.

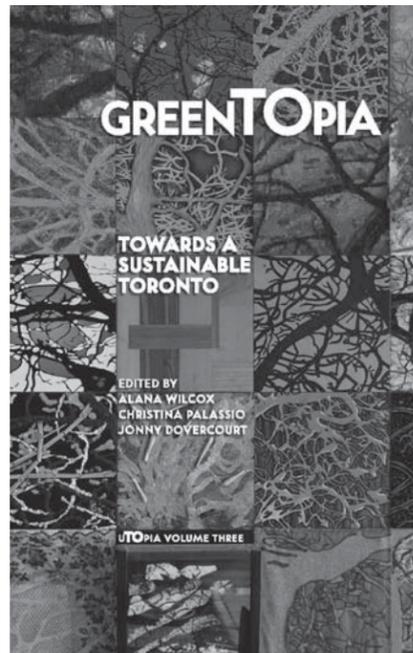
GreenTOpia: Towards a Sustainable Toronto,

édité par Alana Wilcox, Christina Palassio et Jonny Dovercourt

Coach House Books.

Transformation de Toronto en une ville plus écologique

Ce troisième livre de la série *uTOpia* a demandé aux citoyens créatifs de Toronto de réfléchir aux changements mineurs et majeurs qui permettraient de rendre la ville plus responsable et plus sensible à l’environnement. Ils ont proposé des réponses ambitieuses, des conseils, une réflexion approfondie et des idées qui pourraient se révéler positives. Ils ont écrit de longues et courtes rédactions, en faisant le point sur toutes les initiatives entreprises jusqu’à maintenant pour nous sensibiliser à l’écologie. Enfin ils ont suggéré des actions simples capables de produire un grand impact. Leurs idées – parfois amusantes et parfois utopiques – offrent des perspectives nouvelles et audacieuses pour les moyens de transport, les ordures ménagères, les arbres, l’énergie, l’eau, les animaux et les espaces verts. Elles aboutissent à des solutions imaginatives et ingénieuses pour trouver des solutions aux problèmes qui frappent toutes les sociétés modernes. *GreenTOpia* propose une section ressources qui inclut des profils des groupes écologiques clés dans la RGT, un annuaire d’organismes écologiques, un guide d’utilisation et une section de données amusantes.



Dans les mois à venir . . .

La Fiducie du patrimoine ontarien organise régulièrement des événements qui ont un impact sur notre patrimoine riche et unique, ou y assiste. Du dévoilement de plaques provinciales à des conférences, nous organisons toute l’année des activités qui font la promotion de la conservation du patrimoine en Ontario.

Voici quelques-uns des événements et activités prévus pour les mois à venir.

Visitez notre site Web à : www.heritagetrust.on.ca pour obtenir de plus amples renseignements!

29-31 mai 2009 – Ontario Heritage Conference (Conférence sur le patrimoine ontarien) 2009, Peterborough. La conférence de cette année – Heritage in Creative Communities (le patrimoine dans les collectivités créatives) – est parrainée par la Architectural Conservancy of Ontario et le Patrimoine Communautaire de L’Ontario, avec le soutien financier de la Fiducie du patrimoine ontarien. Elle aura lieu à l’Université Trent et dans divers lieux patrimoniaux du centre-ville.

31 mai 2009 – Dans le cadre de la **Heritage Jazz Series (série de jazz du patrimoine) du 1000 Islands Jazz Festival à Brockville**, la Place Fulford proposera un concert intime qui présentera certaines des étoiles montantes du jazz canadien.

6 juin 2009 au 30 août – **La maison Barnum ouvre pour la saison d’été**, Grafton. Ouverte en juin, juillet et août, du mercredi au dimanche, de 10 h à 16 h.

10 juin 2009 – Dévoilement d’une plaque provinciale commémorant l’École publique Sydenham, Kingston.



Edward Blake (premier ministre, 1871-1872). Photo avec la permission des Archives publiques de l’Ontario.

13 juin 2009 – Dévoilement d’une plaque locale du Programme commémorant les lieux de sépulture des anciens premiers ministres, à la mémoire de l’honorable Edward Blake, au cimetière St. James de Toronto.

De mi-juin à fin août 2009 – Le musée Homewood de Maitland ouvre pour la saison d’été – des visites et des événements spéciaux sont proposés. Ouvert du mercredi au dimanche, de 10 h à 16 h.

25 juin 2009 – Dévoilement d’une plaque locale du Programme commémorant les lieux de sépulture des anciens premiers ministres, à la mémoire de l’honorable Arthur Sturgis Hardy à Brantford.

Du 29 juin au 10 juillet – Aventures en archéologie au musée Spadina : maisons et jardins historiques, Toronto. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter www.toronto.ca/parks/torontofun.

Été 2009 – Dévoilement d’une plaque provinciale commémorant l’honorable George A. Drew, Guelph.

15 juillet 2009 – Dévoilement d’une plaque provinciale commémorant la fondation de Latchford.

1^{er} août 2009 – Célébrations du jour de l’émancipation au Site historique de la Case de l’oncle Tom, Dresden. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter www.uncletomscabin.org.

Du 10 au 14 août 2009 – Camp d’été Aventures en archéologie au musée Homewood, Maitland.

20 août 2009 – Le Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden accueille Kidsummer. Des visites guidées et des activités seront proposées aux enfants et à leurs familles. L’événement aura lieu de 11 h à 15 h. Des rafraîchissements et des collations seront servis gracieusement.

20 août 2009 – Dévoilement d’une plaque provinciale commémorant la Loi sur les cours d’eau de 1884, McDonalds Corners.

17 septembre 2009 – Dévoilement d’une plaque provinciale commémorant la gare ferroviaire de Holland’s Landing, East Gwillimbury.

24 septembre 2009 – Dévoilement d’une plaque provinciale commémorant Robert Nichol, Port Dover.

Du 24 au 26 septembre 2009 – Conférence annuelle de la Fondation Héritage Canada, Toronto, en collaboration avec la Fiducie du patrimoine ontarien et l’appui de l’Association canadienne d’experts-conseils en patrimoine. Le thème de cette année est « L’impératif patrimonial : les bâtiments anciens à l’ère de la crise de l’environnement ». Le changement climatique, les bâtiments écologiques, le renouvellement économique – les bâtiments anciens ont des réponses aux questions les plus importantes de notre génération.

Pour une liste des événements de Portes ouvertes Ontario au cours de l’été, veuillez visiter www.doorsopenontario.on.ca. Vous trouverez des renseignements sur les activités de Sentiers ouverts Ontario à www.heritagetrust.on.ca.

Reconnaissance des contributions en matière de conservation du patrimoine

Le programme Jeunes leaders du patrimoine, le Programme de reconnaissance des activités patrimoniales communautaires et le programme de reconnaissance des réalisations communautaires de la Fiducie du patrimoine ontarien, qui sont des programmes annuels, célèbrent les réalisations en matière de préservation, protection et promotion du patrimoine.

Pour savoir comment proposer la candidature de particuliers, groupes ou collectivités, rendez-vous sur www.heritagetrust.on.ca ou envoyez un courriel à reception@heritagetrust.on.ca.

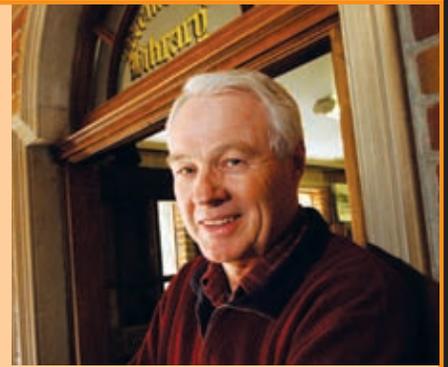
La date limite des candidatures pour ces programmes, a été fixée cette année au 17 juillet 2009.



LA PARFAITE ALLIANCE COMMUNAUTAIRE^{MC}

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

La Great-West Life, la London Life et Canada-Vie sont fières de commanditer le programme Jeunes leaders du patrimoine.



L'impératif patrimonial : Les bâtiments anciens à l'ère de la crise de l'environnement

La conférence de la Fondation Héritage Canada en collaboration avec la Fiducie du patrimoine ontarien et avec l'appui de l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine

TORONTO

24-26 septembre 2009
Hôtel Fairmont Royal York

Pour les possibilités de parrainage, le programme de la conférence et l'inscription en ligne visitez www.heritagecanada.org.